

[Anecdote]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 26

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réjouissant de n'avoir plus aucune relation avec lui. Cette diligence qui passe une fois par semaine à ma porte, malgré les services qu'elle me rend, me semble encore importune et odieuse.

— Et le billet, qu'en avez-vous fait ? demanda la jeune femme.

— Ma foi ! je n'y ai plus touché ; et s'il n'est point parmi ces papiers, j'ignore ce qu'il sera devenu.

Et il prit dans le tiroir de son bureau un vieux portefeuille crasseux, qu'il se mit à feuilleter.

— Tenez, le voilà justement, fit-il en le tendant à son interlocutrice.

Celle-ci le prit, l'examina attentivement, en le comparant à d'autres papiers qu'elle avait dans sa poche.

— Monsieur, lui dit-elle alors, votre ami avait raison ; vous avez gagné cent mille dollars.

Sir Adams resta impassible ; pas un muscle de sa face ne bougea.

— Autrefois cette nouvelle m'eut fait plaisir, maintenant elle me laisse complètement indifférent.

— Mais cette somme d'argent n'est pas seule ; elle est accompagnée d'une femme, et l'une aussi bien que l'autre deviennent votre propriété.

— Je me soucie aussi peu de l'une que de l'autre, fit sir Adams sans sortir de son impassibilité.

— Mais vous n'avez donc pas lu ce billet ? vous ignorez donc à quoi vous vous êtes engagé en le prenant ? continua la jeune femme, sans relever l'impertinence de son interlocuteur.

— J'avoue n'avoir jamais eu cette curiosité.

— Eh bien, tenez ! lisez, monsieur ; ou plutôt écoutez, car il faut accentuer tous les mots pour les faire entrer dans votre tête.

Et elle lui donna lecture du libellé qui se trouvait sur le billet :

UNE FEMME EN LOTERIE

« Miss Addah Sturge se trouvant fort embarrassée pour faire un choix parmi les nombreux prétendants qui se disputent sa main, a résolu de s'en rapporter à la voix du sort. A cet effet, elle a créé cent billets au prix de mille dollars chacun. Celui que le hasard désignera, aura les cent mille dollars et obtiendra la main de Miss Addah Sturge. Tous les souscripteurs s'engagent, non seulement à ne pas disputer Miss Addah à celui que favorisera le sort, mais encore à lui garantir la libre et entière possession d'elle et de sa fortune. »

« NB. — Tous les citoyens de race blanche de la libre Amérique peuvent prendre inscription. »

— Avez-vous entendu, monsieur ? Vous voilà possesseur d'une somme de cent mille dollars, et d'une fiancée que vous êtes forcé d'épouser. Et cette fiancée, c'est moi ! Comprenez-vous, maintenant ?

— Oui, madame, et j'ai le regret de vous dire, comme tout à l'heure, que je ne veux ni de l'un ni de l'autre, répliqua sir Adams en conservant toute son impassibilité, et sans même jeter un regard sur la femme assise en face de lui, qui certes était belle et désirable avec sa chevelure noire, ses yeux brillants, sa taille élancée, et cet air décidé qui achevait si heureusement la physiologie.

— Vous n'êtes pas galant, monsieur ; mais je ne suis pas venue dans ce pays perdu pour recevoir des compliments ; j'y suis venue pour trouver un mari, je l'ai trouvé et je m'en empare.

— En vérité ? fit sir Adams avec un ton plein d'ironie.

— Assurément ! Croyez-vous que ce soit par plaisir que j'aie fait deux cents lieues dans ces atroces diligences, que je sois accourue au fond des prairies, au risque de mourir de faim ou de me voir scalpée par les Indiens ?

— Vous êtes bien bonne de vous être donnée tant de

peine, mais comptez sur un autre que sur moi pour vous en savoir gré.

— Oh ! ne vous défendez pas ! Ce n'est pas pour vous que je l'ai fait, c'est pour moi, interrompit Miss Addah Sturge, avec un ton de raillerie hautaine que les femmes déposent si rarement. C'est pour moi, pour ma satisfaction personnelle ; car je suis une honnête femme, et je tiens avant tout à payer mes dettes. Aussitôt que j'ai eu appris le nom de celui de mes souscripteurs que le sort avait favorisé, je me suis mise à sa recherche, pour lui apporter ma main et ma fortune. Il m'a fallu de longs efforts pour retrouver vos traces. A New-York on m'a appris vos folies, votre bruyante passion suivie d'une déception irrémédiable. Il m'a fallu déployer toute l'habileté d'un détective, pour vous découvrir dans ce désert où vous êtes venu vous cacher. Rien n'a pu m'arrêter : ni ce qu'on m'a dit de votre détestable caractère, ni les difficultés de la route. Je suis venue, et me voilà. Une femme n'aime pas à perdre d'aussi grands frais, mon cher monsieur. Aussi, bon gré, mal gré, vous serez mon mari.

— Je voudrais bien savoir comment vous ferez pour m'y forcer ? demanda sir Adams avec un ricanement.

(A suivre.)

En démolissant le plancher de la salle de l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, précédemment affectée au Greffe municipal, on a trouvé, sur la face inférieure de l'une des planches, l'inscription suivante, écrite au crayon et parfaitement conservée :

Fait par F. Louis Mestral, ouvrier chez maître Bocion l'année 1789. Le pain coute six cruche la livre le vin 10 cruches le pot et 35 bache le carteron de froment après maison puis que nous sommes le 20 d'Aoust 1789.

Le plancher a ainsi duré un siècle moins 3 ans. A cette époque, le prix du pain était donc de 22 centimes la livre, celui du vin d'environ 37 centimes le pot, soit 25 le litre ; et celui du blé d'environ 5 fr. 20 c. le quarteron.

Réponses et questions.

Solution du problème de samedi : Le feu a été allumé pendant 9 heures et 25/131. Ont répondu juste : MM. Thuillard, à Crissier ; Ramuz, à Suchy ; Eugène Bastien, à Forel ; Louis Blanc, à Lausanne. La prime est échue à ce dernier.

Une veuve, qui vit des loyers de sa maison, attend avec impatience un amateur pour un appartement resté vide depuis de longs mois. L'autre jour, enfin, un monsieur se présente :

— Vous avez un appartement à louer, madame ?

— Oui, monsieur, 5 pièces et une chambre de bonne.

— A quel étage ?

— Au cinquième.

— Fichtre !... décidément c'est trop haut. Inutile de le visiter.

— Trop haut ! C'est que monsieur ne connaît pas notre escalier. Il est si doux que quand on monte on croit descendre.

HOTEL DES NÉGOCIANTS

19, place Cornavin, 19.

F. D U C, propriétaire
GENÈVE

Cuisine soignée, prix modérés.

L. MONNET.